



Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

**AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 137.15 DE LA
LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME :
ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 623 –
RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR
LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 445 AFIN DE
TRANSFÉRER DES ZONES PRIORITAIRES
D'AMÉNAGEMENT AVEC DES ZONES
D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉES ET VICE VERSA**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2026, le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland a adopté le *Règlement numéro 623 visant à modifier le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 445 afin de transférer des zones prioritaires d'aménagement avec des zones d'aménagement différées et vice versa*.

L'objet de ce règlement vise le transfert de zones d'aménagement prioritaires et d'aménagement différées. Ce transfert de zones prioritaires d'aménagement et en zones d'aménagement différées et vice versa d'une superficie égale d'environ 8,8 hectares permettra le développement de secteurs auparavant mis en réserve (zones différées) et par le fait même limitera le développement de secteurs qui sont jugés moins prioritaires.

Les zones prioritaires d'aménagement transférées maintenant en zones d'aménagement différées sont situées sur une partie d'un lot situé au coin de la route 116 et du chemin Healy.

Les zones d'aménagement différées transférées maintenant en zones prioritaires d'aménagement sont situées derrière le 161 chemin Healy.

Un certificat de conformité à l'égard du *Règlement numéro 623* a été délivré par la MRC le 28 août 2026.

Ce règlement est donc entré en vigueur le 28 août 2026 (date de délivrance du certificat de conformité de la MRC).

Le *Règlement numéro 623* est disponible au bureau de la municipalité situé au 292, chemin de la Rivière, à Cleveland, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à Canton de Cleveland, ce 1^{er} septembre 2026.

Martin Lessard
Directeur général/greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland